

Mali

Un jury citoyen dit non aux OGM

Les élus locaux de Sikasso ont pris l'initiative d'organiser, en janvier 2006, un Espace citoyen d'interpellation démocratique chargé d'évaluer les avantages et les inconvénients de l'introduction d'OGM dans leur agriculture.



« Une sacrée leçon de démocratie. » Une conclusion qui occulterait presque le verdict formulé par le jury citoyen de l'Espace citoyen d'interpellation démocratique (Ecid), qui s'est tenu en janvier 2006 dans la région de Sikasso, au Mali, sur l'épineuse question des OGM et sur l'avenir de l'agriculture du pays : le panel des quarante-cinq productrices et producteurs participants s'est prononcé contre l'introduction d'OGM dans leur agriculture. L'Ecid est basé sur la combinaison d'une structure de démocratie participative locale, l'Espace communal d'interpellation démocratique, organisé dans la région de Sikasso pour débattre du processus de décentralisation, et d'éléments méthodologiques tirés des jurys citoyens. « Cette expérience a été mise en place suite à la volonté de l'assemblée régionale. Les élus locaux ont d'abord eu l'idée d'organiser un espace d'information et de débat sur les OGM, puis ont décidé d'organiser un débat citoyen structuré avec l'interpellation d'experts sur les risques et les avantages d'une éventuelle adoption des OGM sur les plans scientifique et technique, mais également du point de vue socio-économique, politique, éthique et culturel », explique Michel Pimbert, directeur du programme agriculture durable et biodiversité à l'Institut international pour l'environnement et le développement [1], travaillant depuis longtemps au Mali.

La pression des multinationales

La région de Sikasso est en effet au centre d'enjeux agricoles déterminants. Zone de prospérité agricole, elle est surnommée « la deuxième région » (après Bamako) et fournit les deux tiers de la production de coton, source principale

de revenus du pays. « Mais la filière coton est en crise, les producteurs n'arrivent pas à écouler leur production faute de marchés rémunérateurs », rappelle Michel Pimbert. « Dans ce contexte, le pays et les producteurs subissent les pressions des multinationales agro-alimentaires, comme l'américaine Monsanto et la suisse Syngenta, qui prônent l'industrialisation du secteur agricole et l'ouverture des marchés aux cultures transgéniques, notamment le coton Bt. » Ces firmes bénéficient en plus du soutien d'USAid, l'agence des États-Unis pour le développement international, notamment mandatée pour promouvoir les OGM. Au Mali, s'il existe quelques groupes qui financent la recherche sur les OGM, il n'existe en revanche pas d'autorisation gouvernementale qui

L'existence de radios libres a permis à près de 800 000 personnes d'être tenues informées des débats.

permette la réalisation d'études en plein champ. « Le Mali réunit des conditions politiques propices à l'organisation d'un tel débat : liberté d'expression, de rassemblement, de la presse et décentralisation. L'existence de médias et notamment de radios libres a permis à près de 800 000 personnes d'être tenues informées de la teneur des débats et des recommandations du jury », analyse Michel Pimbert.

38 % de femmes

« Combiner l'Ecid communal avec une méthodologie de jury citoyen a nécessité des adaptations pour garantir la qualité du

processus. Sous sa forme communale, l'Ecid ne prévoyait, par exemple, pas de délibération, ni d'interpellation d'experts, mais une interpellation des autorités locales », explique Michel Pimbert. La seconde adaptation a porté sur la nécessité d'assurer une représentation équitable dans la sélection des participants, avec la présence de petits producteurs et une plus grande représentation de femmes. « Elles représentaient 38 % du panel de citoyens, alors que dans l'Ecid traditionnel, la participation est majoritairement masculine », constate Michel Pimbert. Un comité d'observateurs a également été mis en place, afin de garantir la transparence et l'équité du processus. Le choix des témoins-experts a été effectué en fonction des différents thèmes de préoccupation des producteurs. « Monsanto s'est fait représenter par des agriculteurs partenaires, alors que Syngenta n'a pas voulu s'impliquer dans un processus qu'elle ne pouvait pas contrôler », précise Michel Pimbert. Chaque témoin expert a effectué une présentation, suivie par les questions des producteurs. Les quatre commissions formées dès le début de l'Ecid (gros producteurs, producteurs moyens, petits producteurs et groupe des femmes) ont délibéré toute la journée du 28 janvier, selon des règles qu'elles avaient elles-mêmes établies.

1 L'Espace citoyen d'interpellation démocratique sur les OGM en relation avec l'agriculture du Mali a été organisé par l'assemblée régionale de Sikasso avec l'appui conceptuel et méthodologique de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) ainsi que du Réseau interdisciplinaire de biosécurité (RIBios). www.iied.org



Michel Pimbert

1. Les modérateurs du jury citoyen. 2. Les experts exposent leurs arguments au jury citoyen. 3. La commission femmes au travail pendant la session de délibération. ■

Le gouvernement conforté

Le 29 janvier, les recommandations du jury citoyen ont été validées, et transmises à l'assemblée régionale de Sikasso. « Ce qui importe, c'est moins le verdict que l'analyse que se font les producteurs de cette technologie et de ses conséquences pour la société », insiste Michel Pimbert. Parmi les propositions les plus fortes, on peut relever le critère d'équité invoqué par les gros paysans : « Considérant qu'au Mali, le nombre de petits producteurs est de 98 % et que la technique (OGM) n'est viable qu'avec les grands producteurs, par conséquent, cette technologie ne doit pas être introduite. » Michel Pimbert estime que « le côté combatif des femmes, qui menacent de brûler les champs porteurs d'expérimentations illicites, mais aussi leur aspect constructif à travers leur désir de valoriser l'agriculture locale, a été absolument remarquable ». Des recommanda-

tions qui confortent le gouvernement dans sa décision de ne pas introduire d'OGM. Cette expérience est aussi une façon de montrer au gouvernement le type de participation citoyenne que l'on peut mettre en place dans le cadre du protocole de Carthagène sur la biodiversité, dont le Mali est signataire. Le projet de loi qui découle du protocole prévoit en effet l'organisation, au niveau national, de procédures de participation du public avant toute introduction d'OGM. « Nous sommes aujourd'hui dans une phase de diffusion de l'information. Un film de soixante minutes, Paroles de paysans, est aujourd'hui disponible et peut être

utilisé par les acteurs pour organiser localement des débats et restituer le processus et son issue », explique Michel Pimbert. « Nous avons amorcé un processus générateur de solidarités et de résistances qui peut aboutir à la construction d'un contre-pouvoir, si les acteurs locaux le souhaitent. » ■ **Sabrina Costanzo**

➤ À lire : « Un jury citoyen sur les OGM au Mali », *Transrural initiatives* n° 311

AGENDA INTERNATIONAL

- **Conférence internationale à Bil'in**, village de Palestine symbole de la résistance non violente contre le mur, du 18 au 20 avril. www.france-palestine.org/article5901.html
 - **Marches en Europe vers le contre-G8 à Rostock**. Départ prévu le 21 mai, passage de la frontière allemande le 25 mai. rousseau@ras.eu.org
 - **Du 1^{er} au 8 juin : contre-G8 à Rostock. Le G8 se tiendra à Heiligendamm (Allemagne)** du 6 au 8 juin 2007. maxime.combes@gmail.com
- Agenda complet des initiatives de solidarité internationale sur : www.reseau-ipam.org

VUES D'EUROPE

Marie Scherrier, volontaire à Cluj (Roumanie) à la Fédération nationale de l'agriculture écologique



PAYSANS MIGRATEURS

Dans le village transylvanien de Marin, quelque mille villageois vivent en communauté, et chaque famille possède une petite exploitation agricole de subsistance. Un potager, un verger, quelques animaux et céréales suffisent pour vivre en quasi-autosuffisance alimentaire. En moyenne, un ménage dégage seulement 190 euros par an de bénéfices agricoles. Malgré des aides et pensions de l'État, les ménages ne dépassent pas un revenu annuel de l'ordre de 1 150 euros et 32 % des familles exercent une autre activité en dehors de l'agriculture. Dans la grande majorité des cas, cela consiste à travailler de façon temporaire à l'étranger, principalement en Italie et en Espagne. Ce phénomène, amorcé vers 2000, a pris de l'ampleur et, aujourd'hui, au village de Marin, près de 70 % des habitants entre dix-huit et cinquante ans sont

partis pour une période plus ou moins longue. La plupart restent presque toute l'année à l'étranger et ne rentrent au pays que pour les vacances ou fêtes familiales. À l'Ouest, ils travaillent souvent pour le compte de grandes exploitations agricoles industrielles, dans des conditions déplorables, sous des statuts précaires – voire sans statut – et n'ont aucun moyen pour se défendre. L'Italie, l'Espagne mais aussi la France sont autant de démocraties développées où des centaines de milliers d'immigrés venus trouver l'Eldorado sont victimes d'une exploitation inacceptable ! ■

➤ Pour en savoir plus : <http://emi-cfd.com/echanges-partenariats>

Par le Programme européen de mobilité d'Échanges et partenariats